

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 AVRIL 2013**

**Délibération**  
n° 2013.04.072

**Reconstitution de  
l'offre ORU -  
Convention relative à  
la réalisation de  
logements locatifs  
publics - Opération  
"Les Grillauds, la  
Grosse Pierre" sur la  
commune de Saint  
Yrieix : avenant n°3**

**LE ONZE AVRIL DEUX MILLE TREIZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **5 avril 2013**

**Secrétaire de séance** : Françoise COUTANT

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Brigitte BAPTISTE à Philippe LAVAUD, Jacky BONNET à Jean-François DAURE, Patrick BOUTON à Michel BRONCY, Gérard DESAPHY à Françoise LAMANT, Jacques DUBREUIL à Jean-Claude BEAUCHAUD, Henri GARCIA à Cyrille NICOLAS, Bertrand GERARDI à André BONICHON, Janine GUINANDIE à Dominique THUILLIER, Maurice HARDY à Catherine DESCHAMPS, Robert JABOUILLE à Catherine DEBOEVERE, Madeleine LABIE à Yves BRION, Redwan LOUHMADI à Françoise COUTANT, Catherine PEREZ à Dominique LASNIER, Martine RIVOISY à Zahra SEMANE, Frédéric SARDIN à Rachid RAHMANI

**Excusé(s) représenté(s)** :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT par Bertrand GERARDI

**Excusé(s)** :

Nadine GUILLET, Véronique MAUSSET

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2013**

**DELIBERATION  
N° 2013.04.072**

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / HABITAT

Rapporteur : **Monsieur BESSE**

**RECONSTITUTION DE L'OFFRE ORU - CONVENTION RELATIVE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS - OPERATION "LES GRILLAUDS, LA GROSSE PIERRE" SUR LA COMMUNE DE SAINT YRIEIX : AVENANT N°3**

Par délibération n°405 du 23 novembre 2007, le conseil communautaire a approuvé le versement d'une participation financière de 176 000 € à Logélia Charente pour la réalisation de 44 PLUS dans le cadre de l'opération « La Grosse Pierre – Les Grillauds » sur la commune de Saint-Yrieix.

Par délibération n°241 du 6 novembre 2008, cette participation est passée à 180 000 € avec la construction d'un logement PLUS supplémentaire portant le nombre de logements de l'opération à 45, ce qui a donné lieu à un avenant n°1 à la convention du 16 septembre 2008.

Suite à des retards intervenus dans les délais d'exécution de l'opération, un avenant n°2 a été approuvé par délibération n°19 du 3 février 2011, prolongeant la durée de validité de l'aide jusqu'au 28 février 2013.

Cette opération n'est à ce jour toujours pas réalisée.

Par courrier du 24 décembre 2012, Logélia Charente a indiqué que la commune de Saint-Yrieix acceptait qu'un nouveau programme soit réalisé dans le but d'équilibrer financièrement l'opération. Une nouvelle phase d'étude a donc été lancée.

Il convient aujourd'hui d'approuver un avenant n°3 afin de prolonger la durée de validité de l'aide de 24 mois à compter de la signature de l'avenant.

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 6 mars 2013,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** un avenant n°3 à la convention du 16 septembre 2008 avec Logélia Charente et la commune de Saint-Yrieix, pour la participation à la réalisation de 45 PLUS dans le cadre de l'opération « La Grosse Pierre – Les Grillauds », ayant pour objet de prolonger le délai de validité de 24 mois à compter de la date de signature de l'avenant.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant, à signer l'avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**18 avril 2013**

**Affiché le :**

**18 avril 2013**